



N°77

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

JUIN :: JUILLET :: AOÛT 2025

P7

Embellissement du
parc de la mairie

P10

Développement
durable dans les
écoles

P22

Reconstitution
historique

saint-ismier.fr



Dossier :
Le handicap, on en parle P12-13



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
(le mardi jusqu'à 18 h 30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33

> Lundi de 14 h à 17 h.

> Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin, mercredi et jeudi après-midi sur RDV.

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et

de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10 h à

12 h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

> Samedi de 10 h à 12 h 30. > Fermeture exceptionnelle les 30 et 31 mai.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (EAU DU GRÉSIVAUDAN): 04 76 99 70 00

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7 j / 7 j et 24 h / 24 h

de la société Véolia : 09 69 32 34 58

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9 h à 12 h, sur RDV
au 04 76 52 52 25 ou michele.guille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en

dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Dates des vacances scolaires

Vacances d'été : Fin des cours le samedi 5 juillet et reprise des cours le lundi 1^{er} septembre 2025.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Ouverture des accueils de loisirs Vacances d'été 2025

Le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeunes pour les 11-17 ans seront ouverts du lundi 07 juillet au vendredi 29 août 2025.

Ils seront fermés pendant deux semaines : du 04/08 au 15/08.

Les programmes d'activités et les dates d'inscriptions en ligne seront disponibles début juin sur le site internet de la mairie, rubrique *Jeunesse* (renseignements auprès du service EJS :

loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou **loisirs.ados@saint-ismier.fr**

et par téléphone au 04 76 52 93 69.

Des séjours seront proposés :

• Séjour 6/8 ans, du 16 au 18 Juillet

3 jours / 2 nuits, sous tentes en gestion libre, en camping, à Mens
• 15 enfants

• Séjour 8/12 ans du 21 au 24 Juillet

4 jours / 3 nuits, sous tentes en gestion libre, en camping, à Mens
• 24 enfants

• Séjour 11/14 ans du 7 au 11 Juillet

5 jours / 4 nuits, sous tentes en gestion libre, en camping, à Die
• 15 jeunes

• Séjour 14/17 ans du 9 au 17 Juillet

9 jours / 8 nuits, sous tentes en gestion libre, en Sardaigne
• 15 jeunes



État civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

• Madame Émilie BONNET et Monsieur Ludovic GUCCIARDO

mariés le 15 mars 2025.

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

• Élisabeth GOODWIN ROUAULT née le 20 février 2025.

• Ysée VEDOVATO née le 09 mars 2025.

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

• Madame Juliette ZAMBON décédée le 19 février 2025 à l'âge de 85 ans

• Madame Marie CROUZET décédée le 21 mars 2025 à l'âge de 86 ans

• Monsieur Claude LIMBERT décédé le 28 mars 2025 à l'âge de 75 ans

• Monsieur Jacques BAUMANN décédé le 03 avril 2025 à l'âge de 88 ans



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Changer de regard



« Nous voici à moins d'un an des élections qui renouvelleront les conseils municipaux. À l'heure de l'élaboration de nouveaux projets, il faut reconnaître que le mandat 2020-2026 n'aura ressemblé à aucun autre.

Un mandat commencé avec la crise du Covid19 qui a figé les deux premières années, incluant en 2021 le vote de la loi Climat et Résilience et du « Zéro Artificialisation Nette » dont l'acronyme (ZAN) est devenu le

fossoyeur de nombreux projets décidés en 2020...

C'est un mandat qui s'achève dans un climat d'instabilité politique depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et une situation financière extrêmement grave, qui menacent non seulement notre avenir, mais aussi le présent de tous.

Alors que l'État entend de nouveau contraindre les budgets des collectivités locales, et qu'il ne dévoilera ses choix d'arbitrage qu'à la mi-juillet, il nous faut réaffirmer avec force un principe fondamental : l'investissement public local n'est pas une variable d'ajustement, mais le moteur d'un développement équilibré au plus près des besoins des habitants de la commune.

" l'investissement public local n'est pas une variable d'ajustement, mais le moteur d'un développement équilibré au plus près des besoins des habitants de la commune "

À l'instar des associations d'élus des collectivités locales, je tiens donc à alerter sur le risque stratégique que représente cette volonté d'appauvrir les ressources du bloc communal et par conséquent d'en réduire les dépenses.

C'est ici, dans nos communes et intercommunalités, que s'organise, en proximité, une partie non négligeable des réponses aux grands défis de notre époque : la transition écologique, la cohésion sociale, l'attractivité économique, mais aussi la qualité de services publics au bénéfice du quotidien de chacun.

Qu'il s'agisse de la crèche, du centre de loisirs, de l'entretien des groupes scolaires, de celui des routes et chemins, de la livraison des repas aux seniors que l'âge isole, comment faire demain si l'État accélère l'abandon de la péréquation de la richesse nationale et condamne les communes à lever encore plus d'impôts pour répondre aux besoins des habitants ?

Il faut rappeler que la dernière année où le budget de l'État français a été voté en équilibre remonte à 1974. Depuis, chaque exercice est marqué par un déficit chronique, aggravant la dette publique. Dans le même temps, les collectivités territoriales se sont vu transférer toujours plus de compétences sans que cela ne s'accompagne de moyens correspondants.

Il faut donc changer de regard et cesser de désigner les maires et leurs conseils municipaux comme responsables des déficits publics car les investissements locaux ne sont pas une dépense à réduire, mais une richesse à préserver pour l'avenir de notre territoire et pour le quotidien de ses habitants. »

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances



SOMMAIRE

P04 - 05

P06 - 07

P08

P09 - 10 - 11

P12 - 13

• INSTANTS VOLÉS

• ACTUALITÉS

• PETITE ENFANCE

• ÉDUCATION

• DOSSIER

P14

P15

P16 - 17

P18

• VIE PUBLIQUE

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

• SOCIAL

• ASSOCIATIONS

P19

P20 - 21

P22 - 23

P24

• PORTRAIT

• MÉDIATHÈQUE

• ANIMATIONS

• AGENDA



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargé de communication : Gonzague PAUMIER. Mise en page : Georges CRISCI. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / Epictura / © Sebastien Buret - Hans Lucas (édito) / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 4050 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : Géo Diffusion (18 ter, rue des Trembles, 38100 Grenoble).

■ BIENVENUE À SAINT-ISMIER !

Vendredi 11 avril, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants lors d'un moment convivial et chaleureux, organisé en leur honneur.



■ LE 8 MAI 1945 CÉLÉBRÉ

Saint-Ismier a commémoré le 80^{ème} anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec trois temps forts :

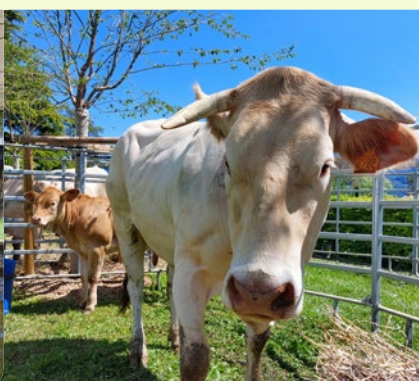
Au mémorial Doyen Gosse, devant la plaque Lagier et devant le monument aux morts.

Une foule nombreuse s'est rassemblée place de l'église afin d'assister à la cérémonie en présence des officiels, des associations des anciens combattants, de la fanfare et de la chorale de l'école des pupilles de l'Air et de l'Espace, de la clique des pompiers et des enfants volontaires de l'école Clos Marchand qui ont magnifiquement interprété la chanson "Liberté, égalité, fraternité", accompagnés par l'équipe enseignante.



LA FÊTE DE LA NATURE, UNE BELLE RÉUSSITE !

L'idée directrice de cet événement était d'organiser une animation pour le jeune public en mettant en valeur le territoire agroforestier de la commune. Toutes les activités proposées ont connu un franc succès : l'espace ferme a accueilli 2 vaches et leur veau, 2 juments et 1 pouliche, calmes et confortablement installés dans leur enclos avec du foin et de l'eau. Des poules picoraient à l'ombre d'un tracteur, l'initiation pêche n'a pas désempé. Du côté de la médiathèque la consultation des ouvrages dans les chaises longues a séduit. Plus de 100 épouvantails et 100 haricots magiques ont été confectionnés et les stands des jeunes du Local, des différents organismes et partenaires du territoire ont connu une belle fréquentation tout comme les repiquages et plantations de bulbes.





CARTE D'ÉLECTEUR

Vous venez de vous installer à Saint-Ismier et vous souhaitez voter sur la commune lors de prochaines élections, vous devez alors vous inscrire sur les listes électorales.

La démarche est à effectuer sur : www.service-public.fr ■

i Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service "Vie quotidienne" de la mairie au 04 76 52 52 25 ou par courriel : accueil@saint-ismier.fr



PENSEZ À RENOUVELER VOS PAPIERS

Quel que soit votre lieu de résidence, vous êtes libre de réaliser votre demande de passeport ou de carte nationale d'identité dans une mairie habilitée de votre choix.

Les plus proches sont : Crolles, Domène, Meylan, Villard-Bonnot et Montbonnot Saint-Martin. La démarche peut s'effectuer en ligne, ainsi que la prise de rendez-vous sur le site internet des communes.

En cas de difficulté vous pouvez joindre l'accueil de la mairie au 04 76 52 52 25 et prendre rendez-vous avec la médiatrice numérique.

Si votre enfant est amené à voyager à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents ou d'une autre personne ayant l'autorité parentale (tuteur, curateur), vous devez remplir le formulaire cerfa d'autorisation de sortie de territoire (AST 15646*01). Le formulaire est disponible sur service-public.fr ■



i Renseignements : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne.position

NOUVEAU : INSTALLATION D'UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Depuis le 6 mai, vous avez la possibilité de profiter sur la commune d'un véhicule en autopartage garé route de Chambéry, près du carrefour des pins. Son emplacement est signalé par un panneau adapté.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le principe est simple. De manière régulière ou occasionnelle, vous prenez une voiture, au flocage de la société Citiz, en profitez et la ramenez à son emplacement. Elle est alors disponible pour la personne suivante.

La voiture est équipée d'un système embarqué, et rendue accessible en libre-service 24h/24 et 7 j/7 pour les abonnés Citiz.

Comment se passe la réservation du véhicule ?

Il suffit de s'inscrire sur le site Internet <https://aura.citiz.coop/>. Complétez le formulaire d'inscription en ligne et l'activation sera effectuée



dans un délai de 48h/72h.

Une fois inscrit au service, vous pourrez réserver sur Internet ou via l'appli mobile Citiz la voiture située sur la commune ou d'autres véhicules situés sur le réseau Citiz.

L'accès au véhicule se fait via l'application smartphone qui déverrouille les portières et permet

de valider le début de la réservation et de réaliser un état des lieux. Récupérez ensuite les clés de contact dans la boîte à gants et vous pouvez démarrer. En fin d'utilisation, il suffit de ramener la voiture à son emplacement réservé.

Quels sont les atouts de l'autopartage ?

- Des formules avec ou sans abonnement, pour les particuliers et pour les professionnels ;
- Une facturation à l'usage (temps + distance). Tout est compris : carburant, assurance, entretien, assistance, nettoyage...
- Une place réservée Citiz qui facilite le stationnement.
- Moins de véhicules en circulation ■

i Pour plus d'informations consulter le site : <https://aura.citiz.coop/>



EMBELLISSEMENT DU PARC DE LA MAIRIE

Autrefois le parc du Clos Faure comprenait un potager situé en contre-bas de la mairie.

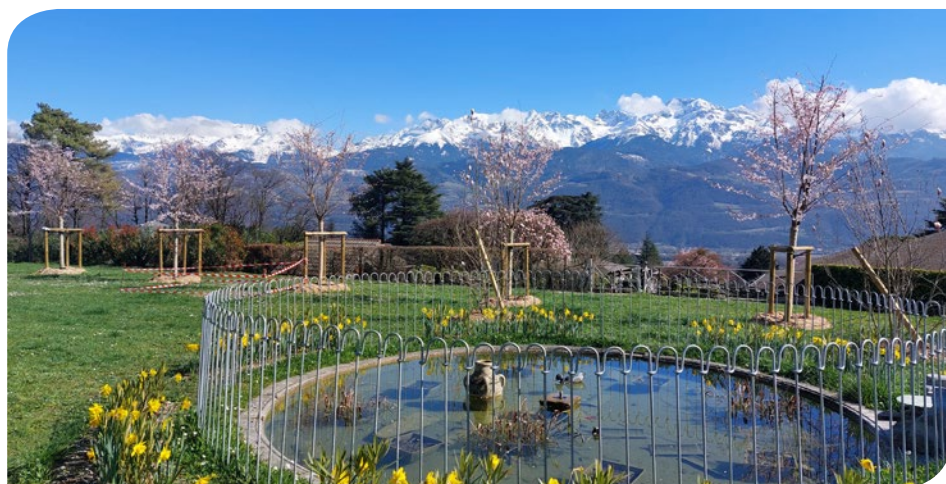
En, subsiste quelques vestiges d'époque : l'escalier en pierre à trois entrées, la source et sa fontaine, une partie des murets de l'enclos. Aujourd'hui, le jardin potager s'est fondu dans le décor de l'actuel parc et est resté longtemps réduit à un état simplissime, quelques arbres et un parterre en herbe. La mairie a décidé, il y a deux ans, d'y créer un lieu de flânerie et de bien-être autour du végétal. Un projet paysager a été consciencieusement réfléchi par les agents des services techniques.

Deux arbres malades ont été coupés, remplacés par 12 cerisiers à fleurs, 3 magnolias, 30 lauriers roses et un arbre de Judée plantés en 2023 et 2024.

Au milieu du site, l'eau de source ressurgit de nouveau de la fontaine. Autrefois, véritable fontaine utilitaire permettant le puisage pour l'arrosage du potager, elle a pris aujourd'hui une fonction plus esthétique et des carpes y ont élu domicile.

Le petit muret est en cours de restauration. Les travaux débutés en avril s'achèveront dans les prochaines semaines.

Cette mise en valeur de notre patrimoine et de son environnement nous offre désormais, avec la chaîne de Belledonne en fond un véritable paysage de carte postale. ■



PARTIR L'ESPRIT LIBRE...

Pendant vos vacances, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes grâce au dispositif "Opération Tranquillité Vacances" (OTV).

Si vous partez en congés, n'hésitez pas à signaler votre absence en remplissant la fiche mise à votre disposition à l'accueil de la Mairie, auprès de la Gendarmerie nationale et de la Police municipale ou téléchargeable sur le site de la commune à la rubrique « vie quotidienne – police municipale ».

N'oubliez pas que si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, vous ne devez pas ma-

nifester votre présence mais alerter sans tarder la police en composant le 17 Police-Secours (appel gratuit) ou le numéro de la brigade de gendarmerie : 04 76 52 15 45.

Avant de partir...

Évitez, dans la mesure du possible, de faire part de votre absence sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram...

Et, surtout, ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant les vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités.

Vous avez également la possibilité de faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. ■

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES





C'EST LE PRINTEMPS À LA CRÈCHE

Dans chaque unité, des activités sont organisées sur ce thème. Enfants et professionnels décorent les espaces en lien avec la saison.

LE CAFÉ DES PARENTS

Il s'est tenu dans l'unité des bébés, un moment de partage particulièrement apprécié par l'équipe, les parents et les enfants car il offre aux parents un instant de détente, tout en leur permettant de rencontrer l'équipe dans un cadre plus intime et chaleureux. ■

UNE UNITÉ À LA POULATIÈRE

Dans l'unité des Moyens, l'emménagement dans les nouveaux locaux temporaires de l'école de la Poulatière s'est déroulé dans de très bonnes conditions, grâce à l'implication de l'équipe et de divers services de la Mairie et à l'accueil des enseignants. Les enfants ont découvert leur nouvel environnement sans appréhension, retrouvant les jeux de la crèche et l'équipe bien connue. Les travaux de l'extension avancent bien et la nouvelle salle prend forme petit à petit. Dès qu'elle sera livrée les Moyens retourneront dans leur local amélioré. ■



DERNIÈRES ACTIVITÉS AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

Dans l'unité des grands, de nombreuses activités sont prévues pour cette dernière période : une sortie à la ferme de Germain où les enfants pourront découvrir les animaux, des visites d'écoles, une sortie au restaurant sur la place de l'église, des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la Villa du Rozat et des sorties continues à la médiathèque. Des classiques toujours appréciés. ■



HONNEUR AUX COULEURS

Des journées thématiques sur ce thème ont été mises en place. L'implication de tous a rendu ces moments joyeux et stimulants pour les enfants. Le thème de la couleur se décline dans la tenue des enfants et des professionnelles, ainsi que dans les jeux proposés ce jour-là, tous d'une même couleur. Cela permet de développer différents sens chez les enfants et de stimuler leur créativité. ■



DES MOMENTS DE PARTAGE

Nous avons eu la chance de partager des moments avec les autres unités et le Relais Petite Enfance. Une ferme pédagogique est venue visiter notre jardin. Un vrai succès ! En juillet, nous accueillerons un intervenant musical, pour une matinée festive en plein air. ■



FERMETURE ESTIVALE

La crèche sera fermée cet été du 26 juillet au 18 août inclus.



L'EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE HORTICOLE : UN PONT ENTRE SAVOIR-FAIRE ET PARTENARIATS LOCAUX

Le lycée horticole de Saint-Ismier vous invite à découvrir ses produits locaux issus de l'engagement et du travail de ses apprenants.

Au cœur de l'établissement, l'exploitation pédagogique horticole est bien plus qu'un simple terrain d'application, c'est un lieu où la passion de la nature et du jardinage se transforme en projets concrets et en produits de qualité. Ce terrain d'apprentissage permet aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances tout en contribuant activement à l'ancrage du lycée dans le tissu local.

Une pépinière riche et variée

La pépinière de l'exploitation est le lieu de production de nombreuses variétés de plantes : fleurs, arbustes, arbres fruitiers, et plants maraîchers. Chaque saison, les apprenants sont impliqués dans la culture, le soin et la récolte de ces plantes qui sont ensuite proposées à la vente, permettant aux habitants de Saint-Ismier et des environs de se procurer des produits locaux, cultivés dans le respect de l'environnement.

Le terrain de la Bâtie : un espace dédié à l'expérimentation

Le terrain de la Bâtie, véritable laboratoire à ciel ouvert, offre une zone de production maraîchère ainsi qu'un espace dédié à l'expérimentation. Les élèves y testent différentes techniques de culture, découvrent de nouvelles méthodes et contribuent à l'optimisation des pratiques agricoles. Ce terrain pédagogique est un lieu d'innovation où l'apprentissage va de pair avec l'expérimentation et la recherche de solutions durables.

La Bâtie est également un lieu de production. Celle-ci est notamment destinée à la cantine de l'établissement. Une réelle synergie entre le planning de culture et les besoins de la cantine a été mise en place pour proposer aux apprenants des légumes de saison tout au long de l'année. De plus, dans le cadre d'une subvention du Conseil départemental de l'Isère, les apprenants créent une forêt-jardin pour améliorer la biodiversité et proposer des écosystèmes productifs cultivés en harmonie avec la dynamique du vivant.

Les chantiers "école" en aménagement paysager

Dans un autre domaine, l'exploitation pédagogique permet également aux étudiants d'être impliqués dans des chantiers "école" en aménagement paysager. Ces



projets, réalisés et variés, se déroulent de la conception à l'entretien, en passant par la réalisation de travaux paysagers. Grâce à cette approche, les élèves bénéficient d'une formation pratique tout en apportant leur expertise à des projets d'envergure dans notre région.

Les plants « Végétal Local » à la vente



L'exploitation pédagogique propose des plants « Végétal Local » à la vente. Que vous soyez particulier ou professionnel, n'hésitez pas à venir aux horaires d'ouverture pour découvrir cette gamme locale, soigneusement cultivée par les élèves.

Les professionnels peuvent recevoir, sur demande, la liste complète des produits « Végétal Local » disponibles.

Un engagement local avec des références solides

Depuis de nombreuses années, l'exploitation pédagogique du lycée participe à des partenariats solides avec des acteurs locaux. Ces collaborations sont autant d'occasions pour les apprenants de mettre en valeur leur savoir-faire et de contribuer à la beauté et à l'entretien des espaces publics. Parmi les projets emblématiques de l'établissement, citons :

- Le parc technologique Isiparc à Saint-Ismier
- Le parc du Château Dodo à Domène
- Le jardin Dominique Villars à La Tronche
- Les jardins du Couvent Sainte-Cécile à Grenoble

Ces références témoignent de l'implication de l'établissement dans le développement paysager local, et de la qualité du travail réalisé par les jeunes horticulteurs en formation. ■





LA COMMUNE POURSUIT SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES ET AU LOCAL JEUNES

LA SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES RESTE UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE.

Après les gros travaux de transformation des cours d'école avec la désimperméabilisation des sols, la déconnexion des eaux pluviales pour permettre une meilleure infiltration des eaux puis la végétalisation, les agents des Services Techniques et du service Enfance Jeunesse accompagnent désormais les équipes éducatives dans la tenue de jardins dans les cours de l'école des Vignes et de Clos Marchand.

La terre des espaces dédiés a été retournée et a fait place aux plantations de radis, salades, tomates, courgettes, herbes aromatiques... et fleurs.

Les enfants s'adonnent ainsi aux joies du jardinage dans le cadre du périscolaire du soir, du centre de loisirs, ou encore lors de séances sur le temps scolaire. Un agent des services techniques de la commune suit l'évolution du projet et distille ses précieux conseils pour une récolte haute en couleurs.

Les récupérateurs d'eau installés dans les écoles serviront à arroser les plants et les composteurs mis en place à enrichir les sols. ■

QUANT À CONTRER LES PÉRIODES DE FORTES CHALEURS dans le respect de l'environnement, la commune a lancé un plan d'équipement des classes des trois groupes scolaires en brasseurs d'air ainsi que l'installation de la climatisation dans certaines pièces à l'école CLos Marchand.

Dès cette année, l'ensemble des classes de l'école de la Poulatière sera équipé, ainsi que deux des classes de l'école des Vignes. À noter également l'installation de la climatisation dans la salle de motricité et de la cantine. ■



LES PLUS GRANDS NE SONT PAS EN RESTE, puisque les jeunes du Local Jeunes lancent également leur potager au sein du Village dans le pré face à Médivillage.

La récolte sera sans nul doute partagée lors des repas du Local Jeunes le vendredi soir. ■





Pendant les vacances de printemps, des travaux d'entretien ont été réalisés dans les écoles.



- Un marquage au sol ludique a été réalisé dans les écoles maternelles des Vignes et de la Populatière.
- Le parvis de l'école des Vignes a été fermé afin de permettre une meilleure utilisation du lieu ainsi sécurisé.
- Enfin, la réfection des sols des classes de l'école de Clos Marchand s'est poursuivie. ■



CLASSE TRANSPLANTÉE CM2

La classe transplantée est organisée par la Mairie et les enseignants depuis de nombreuses années, malheureusement elle n'a pas toujours pu être conduite par manque de centres pouvant accueillir le groupe selon les conditions souhaitées.

Cette année, un centre a été trouvé. Les enfants des 3 classes de CM2 de la commune s'apprêtent donc à partir du 2 au 6 juin dans le Var, au Centre Lou Riou.

Pour rappel, ce projet a pour objectif, de proposer un moment privilégié de vie collective, de rencontre, de solidarité et de convivialité au groupe des futurs élèves de 6ème.

C'est l'occasion aussi pour eux de découvrir la classe autrement, au sein d'un nouvel environnement et une pédagogie favorisant les apprentissages.

De plus, les enfants pourront appréhender de nouvelles activités culturelles, sportives, manuelles pendant les temps de classe, débiter ou approfondir la pratique de la voile et enfin gagner en autonomie avant d'aborder le collège.

Nous remercions particulièrement les associations des parents d'élèves pour leur participation au financement de ce projet.

Nous souhaitons une très belle semaine à tous les enfants et enseignants concernés. ■





LE HANDICAP

si on en parlait !

Voici ce qu'en dit Michaël Jeremiasz champion paralympique de tennis en double aux côtés de Stéphane Houdet lors des Jeux de Pékin en 2008 et chef de mission de la délégation française paralympique en 2024 :

« On est la plus grosse minorité de France. On a des différences, mais aussi un point commun, c'est qu'on nous discrimine pour ce qu'on est. »

✓ Le handicap concerne effectivement 12 millions de personnes en France soit 1 français sur 5 !

Auxquels il faut ajouter les personnes en situation d'invalidité temporaire à la suite d'un accident ou d'une maladie. Il impacte aussi bien sûr les familles et les proches aidants.

De plus, 80% des handicaps sont dits « invisibles » car ils ne se voient pas au premier coup d'œil alors que la qualité de vie des personnes atteintes est tout autant impactée. Ces affections tels les troubles du spectre autistique ou encore du langage ou de l'attention, l'hyperactivité, ou encore les déficits cognitifs innés ou acquis sont qualifiés par le sociologue Erving Goffman (1922-1982) de « limitation durable des possibilités d'interaction sans que l'entourage puisse comprendre qu'il s'agit bien d'un handicap ».

Le handicap, visible ou invisible, touche tous les âges et a des conséquences sur tous les aspects de la vie.

Les accès aux services sont rendus difficiles : crèche, éducation, formation professionnelle, emploi, habitat, mobilité, accessibilité, loisirs. À chaque étape c'est un parcours du combattant comme en témoigne la mère d'un enfant polyhandicapé : « On ne peut pas imaginer les difficultés que l'on rencontre au quotidien. Le plus difficile pour les personnes en

situation de handicap et leurs proches, c'est que la société n'est pas adaptée pour eux. On ne voit pas et on n'écoute pas suffisamment ces personnes ! »

Face à ce problème quelles sont les actions qu'a pu entreprendre la commune ?

Elle a mis en place **une commission handicap inter services** qui coordonne les actions pour faciliter la vie des personnes en situations de handicap.

Le CCAS a créé un service d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation des personnes en situation de handicap labellisé par le Département « Point d'accueil et d'information »



80%
des handicaps
sont dits
« invisibles »



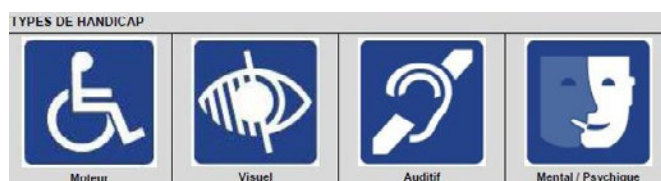
Afin de faciliter l'organisation quotidienne des parents d'enfants porteurs de handicap, **une convention a été signée entre le CCAS et l'association Dépann'familles** qui a pour objet d'accompagner ces enfants à domicile (Tél : 04 76 46 87 27 / <https://www.depenn-familles.fr>).

Des ateliers de sensibilisation ont été organisés dans les classes du primaire et une semaine de sensibilisation a été mise en place au centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint pour que la représentation du handicap change.

Nos écoles primaires qui accueillent une vingtaine d'enfants à besoins particuliers avec l'aide de 6 AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) et **notre centre de loisirs** sont impliqués dans des **réflexions et actions concernant l'inclusion de ces enfants** qui sont également accueillis sur les temps périscolaires grâce pour certains à un accompagnement dédié (+1 personne).



Projet non contractuel



À la médiathèque, un fonds de documents « Facile à lire et à comprendre » vient d'être créé et la projection du film « We Have a Dream » a été organisée et suivie d'un débat pour Le Mois du Doc 2024.

Lors des **projets d'aménagement** des espaces publics les déplacements des **personnes à mobilité réduite** et des parents avec des poussettes sont pris en compte dans la mesure du possible.

Nous entretenons de longue date un **partenariat avec la MAS** (Maison d'Accueil Spécialisé) de Champ Rond à la Bâtie pour **désenclaver l'établissement** et faciliter les déplacements des résidents ce à quoi a pu contribuer l'ouverture de la **passerelle de la Bâtie**.

Enfin, au sein **des services de la Mairie**, nous pratiquons le respect du pourcentage de personnes ayant une **RQTH** (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Pour l'avenir de nouveaux projets sont à l'étude :

- Installation de jeux inclusifs dans un des parcs de la commune,
- Formation des agents de la commune à l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap,
- Intégration dans tous les projets d'animation de l'accueil des personnes en situation de handicap, en particulier les enfants,
- Appel ponctuel à des bénévoles pour aider les personnes à mobilité réduite lors d'événements ou spectacles,
- Réunion régulière de la « Commission Communale d'Accessibilité ». ■



Claude Fages

Vice-président du CCAS



> Les aides disponibles

- **L'AAH (Allocation Adultes Handicapé)** : une personne en situation de handicap sans ressources peut bénéficier de l'AAH : 1 033,32 € par mois
- **La PCH (Prestation de Compensation au Handicap)** : Une personne en situation de handicap peut bénéficier d'une aide pour financer des services indispensables à sa vie quotidienne. (55 bénéficiaires à Saint-Ismier)
- **L'AEH** : L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé est versée aux parents pour les aider à payer les dépenses quotidiennes liées au handicap de leur enfant.
- Une personne en situation de handicap peut demander la **Carte Mobilité Inclusion (CMI)** qui lui permet de se garer sur les places PMR ou gratuitement sur toutes les places de parking et de se déplacer en véhicule PMR Flexo + proposé par le SMAGG.
- À partir du 1^{er} décembre 2025 tous les **fauteuils roulants** seront intégralement **pris en charge pas l'Assurance maladie**.

> Des adresses et sites pour faciliter la vie

- **MonParcoursHandicap.gouv.fr** et **https://handicap.gouv.fr/** la première étape pour trouver des informations sur le handicap
- Le portail en ligne de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie) **https://www.cnsa.fr/**
- Le numéro vert national d'appui aux personnes en situation de handicap et proches aidants : **Communauté 360 Isère / Tél : 0 800 360 360**
- Le site de la Maison Départementale de l'Autonomie : **https://www.isere.fr/handicap-grand-âge**
- La plateforme collaborative faisant l'inventaire de l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) en France : **acceslibre.beta.gouv.fr**
- Le site de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) **https://www.agefiph.fr/** **0 800 11 10 09 service & appel gratuits**
- Le CCAS de Saint-Ismier : **social@saint-ismier.fr / Tél : 04 76 52 52 25**





GROUPE DE LA MAJORITÉ

À Saint-Ismier, nous sommes attachés à notre CCAS et le défendrons.

Sous prétexte de « simplifier l'action des collectivités », le gouvernement vient de proposer sans concertation, entre autres mesures incompréhensibles, de rendre facultatifs les 15 000 centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS). L'obligation de les mettre en place serait perçue comme une « norme » encombrante.

Il s'agit d'une deuxième attaque contre ces dispositifs déjà facultatifs depuis 2015 pour les communes de moins de 1500 habitants, dans le cadre de la loi Notre.

Or, s'il pourrait être tentant, en période de disette organisée par l'État, de le démanteler au titre des économies à réaliser, nous sommes attachés à cet outil indispensable qu'est le CCAS. Le connaissez-vous ?

Il est géré par un conseil d'administration dont le maire est président. Ce conseil est composé de façon paritaire d'élus et de représentants des personnes âgées, des familles et des associations de lutte contre la précarité. La politique sociale de la commune s'y déploie en coordination avec les nombreuses instances de solidarité du territoire en particulier le département dont c'est une des vocations.

Il est d'autant plus indispensable que le handicap que nous abordons dans notre dossier tout comme le vieillissement de la population, les violences faites aux femmes, la santé mentale, le chômage en particulier celui des jeunes sont, parmi d'autres, des défis d'ampleur pour nos communes qui voient apparaître des publics nouveaux.

Son importance est telle que nous avons décidé de lancer notre analyse des besoins sociaux jusque-là différée.

Décrite dans les pages de cette édition du Lien, elle nous permettra de définir nos besoins collectifs et d'apporter des réponses et des solutions concrètes à partir des données recueillies avec l'aide du cabinet qui nous accompagne et grâce à vos réponses au questionnaire que nous vous soumettons et que nous vous encourageons à remplir.

Le CCAS sera alors là pour mettre en œuvre la politique sociale adaptée aux besoins recensés. ■

Cette tribune est la dernière avant la période électorale, une période de réserve qui ne signifie pas pour autant absence de tribune. Nous vous donnons rendez-vous en septembre.

La majorité municipale

GROUPE DE LA MINORITÉ

Le temps de la réflexion

L'actuelle mandature tire à sa fin, et en mars 2026 auront lieu les prochaines élections municipales. Les 9 mois à venir auraient dû voir la conclusion des grands projets annoncés lors de la précédente campagne municipale. Qu'en est-il ?

Des projets ont été conduits à leur terme, telle la salle du Rozat qui il faut le reconnaître a été bien améliorée, mais à quel prix, environ 900000 €. Heureusement après des débuts un peu chaotiques, la gratuité de son utilisation a été rétablie pour les associations ismériennes. De la même manière, le projet de réalisation des nouveaux ateliers municipaux est bien avancé, mais là aussi, à quel prix, plus de 2 millions d'Euros. La commune n'a-t-elle pas vu trop grand, d'autant que bien peu de mutualisations sont prévues avec les communes voisines. Des efforts bien nécessaires ont été accomplis dans la gestion du chauffage des bâtiments publics, écoles, mairie... et des projets sont en gestation, par exemple l'agrandissement de l'EHPAD... Tout cela est globalement positif, même si cela semble parfois un peu trop dispendieux en ces temps difficiles pour les finances publiques.

À l'inverse, des projets sont en panne comme la promesse de la mise en œuvre d'un nouveau PLU. Ainsi le projet de développement de la nouvelle zone d'habitats des Vignes, le lancement du projet de transfert de l'école La Poulatière, le réaménagement du centre bourg ne verront pas le jour sous cette mandature, et l'épée de Damoclès de l'amende majorée (450000 €/an) pour la non satisfaction du plan triennal de développement de logements sociaux, demandé par la préfecture, est toujours d'actualité et le restera les années à venir. Idem, le développement au ralenti du projet ISIPARC...

C'est donc un bilan bien mitigé qu'il convient de souligner. La période qui va précéder les futures élections municipales est propice à l'émergence de nouvelles idées. Nous invitons les habitants de la commune à réfléchir à ce qu'ils souhaitent pour demain, à participer aux réunions publiques qui se tiendront, et pourquoi pas à s'investir dans la vie municipale. La commune a besoin de dynamisme et de jeunes pour penser à demain. ■

La minorité municipale



ClimSnow : un outil clé pour imaginer l'avenir des stations de ski du Grésivaudan

Le changement climatique bouleverse l'enneigement de nos montagnes. Les périodes de faible couverture se multiplient, rendant l'exploitation des domaines skiables plus incertaine. La fiabilité de l'enneigement naturel diminue, impactant différemment les stations en fonction de leur altitude, leur exposition et leur recours à la neige de culture. Face à ces défis, Le Grésivaudan qui gère les stations des 7 Laux, du Collet d'Allevard et du Col de Marcieu, doit adapter ses stratégies et ses investissements.

Pour ce faire, la CCLG s'est tournée vers ClimSnow, un outil d'aide à la décision développé par Météo-France, l'INRAE et Abest Horizons qui permet d'évaluer l'effet du changement climatique sur l'enneigement et d'orienter les aménagements touristiques. En intégrant les caractéristiques locales, il offre une vision prospective essentielle selon différentes temporalités et hypothèses météorologiques.

ClimSnow croise les données « phénomènes naturels/facteurs humains » pour une analyse fine des conditions d'enneigement et interroge un objectif d'opérabilité de 100 jours de ski/hiver avec un manteau neigeux minimal de 30 cm. Il distingue 4 types de neige : naturelle, damée, de culture avec perche ou ventilateur pour évaluer la fiabilité de l'enneigement selon différents scénarios climatiques et estimer la capacité des stations à maintenir leur exploitation à long terme, tout en orientant les choix d'aménagement selon l'altitude, le relief, l'exposition.

Le cas des 7 Laux illustre bien cette étude. En 2025 la station peut ouvrir 90 % de son domaine skiable même en cas de faible enneigement, avec une probabilité de mauvaises saisons estimée à 20 %. Si cette probabilité atteignait 60 % d'ici

2050, soit 3 hivers sur 5, certaines zones du domaine risqueraient d'être privées de neige une majorité du temps hivernal et les revenus de la station seraient affectés. D'autant que la fabrication de neige de culture dépend du potentiel de froid bien plus favorable en début de saison qu'en janvier. Une douceur précoce aggraverait encore la situation.

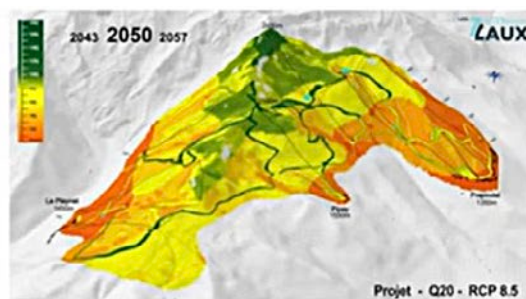
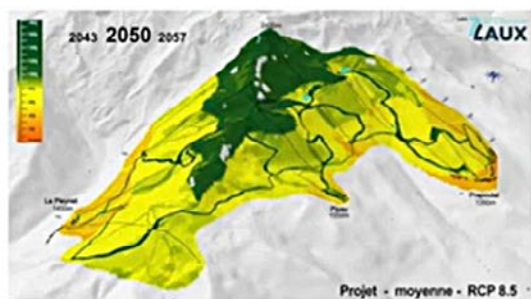
Combinée à ces facteurs, l'augmentation de la quantité d'eau nécessaire à la production de neige est aussi un enjeu majeur. L'approvisionnement en eau est un sujet crucial, étudié en concertation avec d'autres partenaires, Climeau et EDF.

En complément, l'utilisation d'additifs pour optimiser la production de neige a été évoquée : courante aux États-Unis et en Suisse, elle demeure absente en France en raison de son coût, de précautions environnementales et de l'usure prématurée qu'elle inflige aux infrastructures.

Si Henri Baile, Président de la CCLG souligne l'importance de se projeter vers l'horizon 2050 et réaffirme la volonté de préserver une gouvernance communautaire ainsi que des investissements structurants sur les 3 stations, il reste qu'assurer la viabilité économique liée à la neige et préserver l'avenir des territoires de montagne face aux enjeux climatiques exige une analyse approfondie. C'est dans ce contexte que ClimSnow constitue un outil d'aide à la décision particulièrement pertinent.

Présentation au conseil communautaire de la CCLG le 17/02/2025 par C. M. Carmagnola, représentant du consortium Météo France, INRAE et Abest Horizons.

www.le-gresivaudan.fr/1742-montagne-et-stations.htm



Les 7 Laux

En prenant en compte le scénario RCP8.5 et en considérant un seuil de 100 jours de ski possibles (en vert dans les images), les conditions d'enneigement en 2050 seront réunies :

- à plus de 1400 m d'altitude (en saisons moyennes, avec la neige de culture)
- à plus de 1700 m d'altitude (en saisons défavorables, avec la neige de culture)
- à plus de 1900-2000 m d'altitude (en saisons moyennes, sans neige de culture)
- à plus de 2200-2300 m d'altitude (en saisons défavorables, sans neige de culture)

A condition de disposer d'un réseau de production de neige de culture très performant et de l'eau nécessaire.



Newsletter CCAS

Vous souhaitez recevoir toutes les informations de notre CCAS (ateliers de prévention, animations seniors, rencontres ...) ou en faire profiter un proche ?

 Faites-le nous savoir en nous envoyant un mail à : social@saint-ismier.fr.

VOTRE AVIS EST ESSENTIEL : PARTICIPEZ À L'ABS !

Le CCAS de Saint-Ismier a missionné un bureau d'étude pour réaliser une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) sur la commune.

Ce diagnostic est obligatoire. Il est mené en parallèle avec l'ABS de la communauté de communes Le Grésivaudan, comme d'autres communes.

Cette ABS a pour but de donner **une photographie statistique et démographique de Saint-Ismier**, en s'intéressant à de multiples données (logement, emploi, mobilités, accès aux soins, à la culture, vie locale...) et en interrogeant les besoins et difficultés qui peuvent être rencontrés au quotidien par toutes les franges de la population ismérienne (jeunes, familles, seniors, personnes en situation de handicap, actif...).

Les résultats de ce diagnostic seront consultables en fin d'année (site de la mairie) : ils sont précieux pour **recenser et adapter les actions et les services existants et définir deux thématiques** au plus près de vos préoccupations.

C'est dans ce cadre que nous vous sollicitons pour compléter un questionnaire en ligne, accessible sur ce lien :

<http://www.lecompas.fr/questionnaires/abs-st-ismier-habitants.php>



C'est anonyme et cela ne vous prendra pas plus de 15 minutes !

Merci à tous pour votre contribution. ■

** conformément à l'article 1er du décret n°95-562 du 6 mai 1995, codifié le 21 octobre 2004 à l'article R123-1 du code de l'action sociale et des familles et modifié par le décret n°2016-824 du 21 juin 2016.*

VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE MALADE, EN SITUATION DE HANDICAP OU DÉPENDANT DU FAIT DE L'ÂGE ?

Venez échanger avec d'autres aidants au « café des aidants » de Froges.

Organisé par le Département de l'Isère et animé par des professionnels, le « Café des aidants » est un temps convivial d'échange et d'informations en libre accès.

Un mardi par mois, de 14h30 à 16h, au centre socio-culturel de Brignoud, 12 rue Lamartine à FROGES. ■

Date des prochains cafés :

Mardi 3 juin : « Doit-on tout dire de la maladie ? »

Mardi 8 juillet : Café de l'été

Mardi 16 septembre : Les professionnels et moi et moi et moi...



Renseignements :

Maison de l'autonomie 04 56 58 16 41



LA CANICULE : TOUS CONCERNÉS, TOUS SOLIDAIRES !

Vous êtes voisin d'une personne fragile et/ou isolée ?

Prenez soin d'elle en lui proposant de s'inscrire sur un registre des personnes à risque.

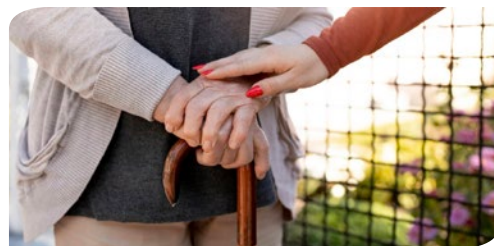
Le registre est ouvert au CCAS de Saint-Ismier. Peuvent s'inscrire : les personnes âgées, en situation de handicap, ou à la santé fragile, lorsqu'elles vivent à leur domicile et qu'elles sont isolées (pas d'entourage proche ni de visite à domicile).

L'inscription au registre doit être volontaire mais peut être effectuée par un proche avec l'accord de la personne concernée.

Pour remplir le formulaire d'inscription en ligne, rdv sur le site de la mairie, rubrique « mes démarches » - Sénior. ■



**Pour contacter le CCAS : 04 76 52 52 25
ou mail : social@saint-ismier.fr**



EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15



RECHERCHE JEUNES RETRAITÉS POUR ACCOMPAGNER LES ISMÉRUSIENS DANS LEURS DÉPLACEMENTS

Dans le cadre d'une expérimentation visant à faciliter les déplacements de personnes qui du fait de leur âge ne peuvent plus ou ne veulent plus utiliser leur voiture, pour aller faire leurs courses, se rendre à un rendez-vous médical ou chez le coiffeur, ou tout simplement aller chez des amis, le CCAS est à la recherche de jeunes retraité-e-s qui pourraient, tout en étant rémunérés, assurer dans un cadre sécurisé, l'accompagnement de ces personnes. ■



**Pour tous renseignements :
CCAS de Saint-Ismier : 04 76 52 52 25
ou mail : social@saint-ismier.fr**





NETTOYAGE DE PRINTEMPS POUR LA TOUR D'ARCES

Le fonds de dotation Tour d'Arces et Patrimoine a organisé en avril une journée d'entretien des murs de la tour d'Arces, désormais propriété de la commune, en collaboration avec le lycée horticole et sa section "apprenants du CFPPA" du lycée horticole.

Douze apprenants ont réalisé un excellent travail en nettoyant méticuleusement les murs, très végétalisés par des arbustes qui dégradent et fragilisent rapidement le bâti en pierre. Tous ont été ravis du site, de l'intervention et du travail à effectuer, travail très particulier

et peu habituel pour eux.

Les bénévoles du fonds de dotation ont entretenu la calade, le chemin, les escaliers ainsi que le massif au pied des panneaux explicatifs du lieu. Merci aux jeunes ainsi qu'aux bénévoles du Fonds de dotation Tour d'Arces pour l'entretien et la sauvegarde de notre patrimoine.

À noter : le fonds de dotation recueille des dons, utiles à l'entretien du patrimoine ismérien. ■



www.tourdarc-patrimoine.fr



DÉCOUVREZ LE COURS GYM SÉNIOR

Vous souhaitez pratiquer une activité sportive douce, adaptée et conviviale ? Rejoignez le cours Gym Équilibre Mémoire, spécialement conçu pour répondre aux attentes des seniors.

Les exercices proposés sont doux, respectueux des capacités de

chacun. Ils aident à maintenir et améliorer l'équilibre, la coordination motrice, la mémoire, la souplesse et la force musculaire. Ils permettent de conserver une aisance dans les mouvements, de prévenir les chutes et de se maintenir en forme le plus longtemps possible. Le cours GEM aide à prendre soin de soi et de sa santé. Bien dans son corps, bien dans sa tête ! ■



Informations et inscriptions :
<https://www.gvsaintismier.org>

LE PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS DE CADRES



Cadres seniors bénévoles (C.S.B.), est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leurs expériences et leurs disponibilités au service des PME de notre région.

- **Aux dirigeants d'entreprise** ou d'associations, CSB offre l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la finance, le développement stratégique, le marketing, les ressources humaines etc. La connaissance concrète qu'ils ont des divers types de problèmes d'entreprises et leur disponibilité sont des ressources précieuses.

- **Aux porteurs de projets de création ou de reprise**, CSB offre un accompagnement sur mesure pour réussir dans leur entreprise.
- **Aux étudiants**, CSB offre une aide dans la rédaction de CV et lettres de motivation ainsi que dans l'exercice d'entretien de recrutement.
- **Aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi**, les conseillers offrent un accompagnement personnalisé

Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ou vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible CSB est là pour vous ! ■



Informations :

Yves ROULET

- Tél : 04 76 04 76 54

- E-mail : cadres.seniors.benevoles@gmail.com

- Site Internet : www.cadres-seniors-benevoles.com



Mickaël Leleu, un arbitre de Ligue 2 à Saint-Ismier

Mickaël, votre profession est très scrutée par les médias sportifs et les passionnés. Quel arbitre êtes-vous ?

Je suis arbitre de la Ligue de Football Professionnelle (LFP), arbitre principal en championnat de Ligue 2 et arbitre remplaçant (4ème arbitre) en Ligue 1.

Comment devient-on arbitre professionnel ?

Grâce à une grande résilience, un très long et difficile parcours, beaucoup de travail et de sacrifices. À 15 ans, évoluant en U15 Nationaux à l'US Annecy-le-Vieux et sans espoir d'intégrer le centre de formation d'un club professionnel, conseillé par mon père, j'ai tenté l'arbitrage en Haute-Savoie. À 16 ans, après une formation sur les lois du jeu et des matchs arbitrés en U13 District, j'ai pu gravir les échelons en catégorie « jeunes ». À 18 ans, Jeune Arbitre Fédéral (JAF), j'arbitrais les meilleures équipes des championnats nationaux, et côtoyais de futurs grands joueurs : Benzema, Ben Arfa, Ménez...

À 22 ans, j'ai intégré les « Seniors » de la Ligue AURA. Major de ma promotion, j'ai atteint le championnat de National 1, puis la Ligue 2, mon niveau actuel.

Avez-vous dû faire des choix concernant votre orientation ?

J'ai effectivement dû faire de nombreux choix tant professionnels et personnels que familiaux. Titulaire d'un BAC Pro Compta-Gestion, j'ai passé le Brevet d'État « Métiers de la Forme » au CREPS de Voiron, en parallèle de l'arbitrage et suis devenu professeur de fitness. Mais, l'arbitrage fédéral ne garantissant pas de revenus suffisants et sans assurance de réussir ma carrière sportive, j'ai aussi été commercial. En 2011 en National 1 (3ème division) j'ai enfin pu me consacrer à ma carrière d'arbitre.

Quel est votre statut professionnel actuel ?

Je suis prestataire de services de la Ligue de Football Professionnel et de la FFF. Chaque saison, les arbitres sont évalués par d'anciens arbitres de haut niveau selon des critères de performance et une note leur est attribuée. En fin de saison, les arbitres de chaque catégorie apprennent leur classement sur le site de la FFF. Ils peuvent rester au même niveau de



compétition pour la saison suivante ou évoluer vers le championnat supérieur ou inférieur.

À mon âge, être promu en Ligue 1 serait formidable pour moi et ma famille qui m'a toujours encouragé dans les moments difficiles, mais je peux aussi être rétrogradé en National 1 en cas de mauvaises performances.

Comment entretenez-vous votre condition physique ?

Les arbitres sont accompagnés par des préparateurs physiques de la Direction de l'Arbitrage qui ont chaque jour la trace de nos séances via une montre connectée. La semaine comprend 10 séances d'entraînement alternant aérobie, VMA, vitesse, musculation, étirements et soins.

Après 25 ans d'arbitrage, des joueurs ou des matchs vous ont-ils impressionné ?

C'est Zlatan Ibrahimovic qui m'a fait la plus grande impression par son physique, sa technique, son charisme et son jeu très spécifique. Mon top 10 :

Ben Arfa, Benzema, Verratti, Neymar ou encore Mbappé. Quelle chance de les avoir côtoyés et d'échanger avec de tels joueurs !

Des souvenirs d'arbitrage, j'en ai beaucoup de très bons mais aussi de très mauvais. Pour les meilleurs, cette saison, je retiens les matchs de Ligue 1 Brest - Lorient et Nantes - Rennes. Je remplaçais l'arbitre central désigné et empêché.

Pourra-t-on vous voir au stade des Alpes ?

Chaque arbitre doit officier en dehors de sa région. Je ne peux donc pas arbitrer Grenoble, Annecy, Lyon ou Saint-Etienne, sauf en match amical.

Est-il simple pour vous d'habiter Saint-Ismier ?

J'habite notre commune depuis 6 ans. Notre environnement sain et paisible est très agréable avec sa merveilleuse chaîne de Belledonne. Saint-Ismier participe grandement à mon bien-être. Grâce aux installations du complexe FR. Bériot, je peux m'entraîner dans des conditions optimales et j'ai la chance d'être licencié et de représenter le club de l'ES Manival en qualité d'arbitre.

Tout ceci me fait oublier que la gare de Grenoble n'est pas tout près ! ■



Les Giboulivres, la fête du livre jeunesse revient !

Centrée sur la littérature jeunesse pour un public de 0 à 12 ans, pour leur famille ainsi que pour les publics éloignés, cette

3^e édition est organisée du 12 au 14 juin par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan.



Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dedicaces seront autant d'occasions de susciter l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. Cette année, la manifestation réunit, 10 auteurs invités et sera

précédée par des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes, les 12 et 13 juin 2025. La session se terminera en beauté le samedi 14 juin lors d'une journée festive.

Les Giboulivres 2025 ce sont :

- Des actions avec les différents partenaires petite enfance, centre de loisirs, seniors..., ainsi que des parcours d'éducation artistique et culturelle autour de l'univers des auteurs ;
- Une tournée du spectacle « DIMA » du 5 au 6 juin 2025 dans 4 communes ;
- Des rencontres scolaires du 12 au 13 juin 2025 sur tout le territoire ;
- Une journée festive le samedi 14 juin 2025 à l'Espace et au Musée Bergès de Villard-Bonnot, au 30-40 avenue des Papeteries

Entrée gratuite et accès libre et gratuit aux spectacles, rencontres, ateliers et jeux. ■

Suivez toute l'actualité de Giboulivres sur le site des bibliothèques : <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/>

Giboulivres : 3 rencontres scolaires à Saint-Ismier

Dans le cadre du partenariat avec la médiathèque pour l'organisation des Giboulivres, les écoles de Saint-Ismier, qui ont souhaité participer à l'événement, recevront trois des auteurs jeunesse invités pour des rencontres scolaires.

Le jeudi 12 juin matin, le scénariste de bande dessinée Frédéric Maupomé rencontrera la classe de CE2 de l'école des Vignes pour un atelier créatif autour de son livre ANUKI.

Le vendredi 13 juin après-midi, l'autrice et illustratrice Clotilde Perrin rencontrera la classe de grande section de maternelle de l'école Clos Marchand pour créer un gâteau de papier à la manière de son album « Dans sa valise ».

Le vendredi 13 juin après-midi, l'auteur de roman de science-fiction, Erik l'Homme ; rencontrera une classe de 4^{ème} du collège du Grésivaudan. En travaillant en amont avec leurs professeurs documentaliste et de français les élèves exploreront l'univers romanesque de l'auteur et présenteront de petites créations sonores sous la direction des journalistes de Radio-Grésivaudan.

Le rôle de la médiathèque de Saint-Ismier : elle est l'interlocuteur principal de la commune avec le réseau des bibliothèques, porteur de cette grande manifestation autour de la littérature jeunesse dans le Grésivaudan. Son rôle est également d'accompagner les enseignants dans le choix de l'auteur reçu en classe, dans la préparation du contenu des rencontres et dans la création d'une œuvre plastique originale à présenter à l'auteur.

Cette œuvre collective des élèves sera ensuite exposée à l'Espace Bergès le 14 juin lors de la journée festive ouverte à tous. La médiathèque assure également la logistique des rencontres scolaires par le covoiturage des auteurs, l'organisation de leur déjeuner, la communication dans la commune et les bilans de l'édition. ■



**Bibliothèques
Grésivaudan**



Biblio-braderie

Samedi 21 juin de 10h à 17h dans la médiathèque



L'association des bibliothécaires bénévoles vous propose de venir acheter des livres, des séries de bandes dessinées ou bien des CD de musique déstockés du fonds de la médiathèque lors de sa biblio-braderie géante. Venez nombreux profiter de ces 1200 titres mis en vente à petits prix !

Les sommes récoltées contribueront à financer des animations pour le public de la médiathèque. ■

Lecture au parc

Vendredi 11, 18 et 25 juillet de 10h30 à 11h00

Lors de trois rendez-vous de lecture, les bibliothécaires invitent les enfants à venir écouter leurs histoires sur la pelouse, à l'ombre des arbres magnifiques du parc de la mairie. ■

Entrée libre



Atelier numérique

Jeudi 5 juin de 14h00 à 15h30, sur inscription auprès de la médiathèque

Le programme annuel des 8 formations en informatique se termine sur un cours dédié à la découverte du logiciel de graphisme CANVA. Cette plateforme de conception graphique, dans sa version libre et gratuite, permet de créer des affiches et des contenus originaux pour votre communication. ■



Temps des Histoires

Mercredi 4 juin à 10h30 en médiathèque

Les bibliothécaires animent un temps de lectures scénarisées avec pour titre "les petits chats espiègles" suivi d'un atelier créatif original "crée ton petit chat facétieux et ta fleur magique !" destiné aux enfants de 4 ans et plus. ■

Entrée libre



À partir du **mardi 8 juillet et jusqu'au 30 août inclus**, la médiathèque sera fermée les jeudis et le prêt de livres effectué à partir du 8 juillet aura une durée de 8 semaines.

Horaires d'été :

Mardi : 16h30-19h00

Mercredi : 10h00- 12h30 et 16h30-19h00

Vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00- 12h30



Fermeture estivale : du 4 au 18 août.

La boîte de retour des livres sera fermée et la navette documentaire sera interrompue pendant cette période.

LE SPORT EN FÊTE

Commune labellisée « Terre de Jeux 2024 », Saint-Ismier s'inscrit toujours dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris en organisant sa 4^{ème} édition de sa fête du sport le **vendredi 13 juin à partir de 17h30 jusqu'à 21h30**.



Cette nouvelle édition se déroulera sur le complexe François-Régis Bériot, et plus de quinze disciplines seront proposées. Une bonne occasion de découvrir ou d'essayer sur place : football, baby-hand, tir à l'arc, judo, rugby, escalade (pour petits et grands).



La fête du sport, c'est le rendez-vous entre amis ou en famille de la mi-juin à ne pas manquer ! ■

L'arrivée de l'été se fait en musique !



Vendredi 20 juin, à partir de 19h30, vous aurez la possibilité de chanter et de danser place de l'église et devant la salle du Rozat.

Les groupes **WOOD SPLITTERS** et **SAINT ROCH GARAGE** interpréteront différents styles de musique, des chansons d'hier et d'aujourd'hui dans une ambiance qui se veut toujours très festive et familiale.

Rejoignez l'utile à l'agréable pour encore plus de convivialité : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ismier et les jeunes de l'association " Bouge ton village ", vous proposeront de quoi vous désaltérer et certains de nos commerçants de quoi vous restaurer. ■

RECONSTITUTION HISTORIQUE

Fort du succès de 2023, la ville propose une nouvelle reconstitution historique dans le parc de la mairie. **Le temps d'un week-end, les 21 et 22 juin, oubliez 2025 et plongez dans les années 1939-1945.**

Pendant ces deux jours vous attendent : véhicules militaires et civils de collection, près de 60 figurants en habits d'époque, reconstitution d'un camp militaire et d'un poste de commandement, visites commentées du camp, conduite en Jeep, parcours du combattant pour les enfants et restauration légère.

Le soir du samedi 21 juin, le public pourra danser sur des musiques des années 1940 lors d'un concert des « Satin Dolls Sister ».

Et tout au long du week-end, d'autres surprises vous attendent !

Cet événement est organisé conjointement par la Ville de Saint-Ismier et l'association France Reconstitution Historique. Il a reçu le label « 80^{ème} anniversaire de la libération » décernée par Madame la Préfète de l'Isère et le Conseil Départemental des Anciens Combattants, des Victimes de Guerre et de la Mémoire de la nation (CDAC). Ce label récompense la démarche commémorative importante de la mairie pour la transmission de la mémoire aux jeunes générations. ■





Le Parc naturel régional de Chartreuse fête ses 30 ans !

Pour marquer cet anniversaire, une grande journée festive et conviviale est organisée le **samedi 14 juin à Saint-Pierre-de-Chartreuse** au coeur du territoire.

Au programme :

- Animations pour petits et grands
- Conférences, spectacles, expositions
- Produits locaux et restauration sur place *
- Découvertes nature et démonstrations de savoir-faire
- Inauguration du nouveau bâtiment de la Maison du Parc

Une belle occasion de (re)découvrir les richesses de la Chartreuse, de rencontrer celles et ceux qui font vivre ce territoire, et de fêter ensemble 30 ans d'engagement au service d'un développement durable et harmonieux.

Plus d'infos sur :

www.parc-chartreuse.net/30ans

FESTIVAL MUSIQUE DANS LE GRÉSIVAUDAN LE QUATUOR À CORDES CITADELLES À SAINT-ISMIER

VENDREDI 27 JUIN À 20H30 À L'ÉGLISE

Comme chaque année le Festival revient à Saint-Ismier et nous offre un parcours captivant, débutant avec des chorals et des fugues de Bach, qui créent des moments de pure élévation. En point d'orgue, Les Sept Dernières Paroles du Christ en Croix de Haydn, dans une version pour cordes, livrent une méditation poignante, chaque mouvement déployant un langage musical d'une grande profondeur et magnifié par l'ingéniosité de l'écriture des cordes.

Quatuor à cordes « Citadelles »

Raphaël Garac, violon I Meiko Nakahira, violon
Paolo Schena, alto I Pauline Boudon, violoncelle.



Informations et billetterie :
musiquedanslegresivaudan.net



VIVEZ LA MAGIE DU CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

La projection gratuite d'un film grand public, de qualité, en plein air dans une ambiance conviviale, voilà l'idée qui préside depuis 20 ans à l'organisation de « Cinétoiles » par Le Grésivaudan, un événement accueilli par les communes du territoire qui en assurent l'animation.

Ce rendez-vous de début de vacances se déroulera cette année le **jeudi 3 juillet dans le parc de la mairie. Dès 18h30**, des animations pour les enfants seront proposées et le public aura tout le loisir de pique-niquer et de se divertir. Une buvette sera proposée par les jeunes de " Bouge ton village ".

L'orchestre de près de 30 musiciens, de l'Ensemble

Musical Gaston Baudry, interprétera des musiques de films et de la variété française et internationale.

À 21h45, vous assisterez à la projection du film familial « Un p'tit truc en plus », la comédie réalisée par Artus qui a dépassé les 10,8 millions d'entrées dans les salles de cinéma françaises en 2024.

Synopsis : Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, en se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des ennuis et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais. ■





AGENDA

JUIN

jusqu'au 30 juin

**EXPOSITION OEUVRE
PRINTANIÈRE "CUEILLETTE 25"
DE SOPHIE COLLIGNON**

→ *Salle des mariages en mairie*

MARDI 3 JUIN

**NOTRE VILLAGE EN
TRANSITION**

**RÉUNION PUBLIQUE
ET ATELIERS**

18h30

→ *Espace Agora*

MERCREDI 4 JUIN

**LE TEMPS DES HISTOIRES
"LES PETITS CHATS ESPIÈGLES"**

10h30

→ *Médiathèque*

JEUDI 5 JUIN

ATELIER NUMÉRIQUE

De 14h00 à 15h30

Inscription auprès de la médiathèque

JEUDI 12 JUIN

**SOIRÉE DE
PRÉSENTATION
DE LA SAISON
CULTURELLE
2025-2026**

18h45

→ *Espace Agora*

Gratuit

**OUVERTURE DE
LA BILLETTERIE**

En ligne sur :

www.agora-saint-ismier.com

à partir du vendredi **13 juin de 9h00**

À l'accueil de la mairie :

à partir du lundi **16 juin de 9h00**

VENDREDI 13 JUIN

FÊTE DU SPORT

De 17h30 à 21h30

→ *Complexe sportif F.R. Bériot*

Gratuit

SAMEDI 14 JUIN

**EXPOSITION DE 50
POTERIES**

De 10h00 à 17h00

→ *Salle du Rozat*

Entrée libre

DU JEUDI 12

AU SAMEDI 14 JUIN

LES GIBOULIVRES

Programme complet en page 20

SAMEDI 14 JUIN

**LE PARC NATUREL RÉGIONAL
DE CHARTREUSE
FÊTE SES 30 ANS !**

Pour marquer cet anniversaire, une grande journée festive et conviviale est organisée

→ *À Saint-Pierre-de-Chartreuse*

VENDREDI 20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

À partir de 19h30

→ *Place de l'église et salle du Rozat*

Gratuit

SAMEDI 21 JUIN

BIBLIO-BRADERIE

De 10h00 à 17h00

→ *médiathèque*

SAMEDI 21

ET DIMANCHE 22 JUIN

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE
GAULLE LANCÉ LE 18 JUIN 1940**

Samedi 21 juin à 18h00

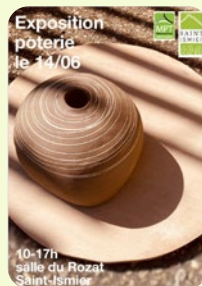
→ *Place de l'église*

**RECONSTITUTION
HISTORIQUE**

2 journées, 21 et 22 juin

→ *Parc de la mairie*

Gratuit



VENDREDI 27 JUIN

**MUSIQUE DANS LE
GRESIVAUDAN**

**CONCERT QUATUOR
CITADELLES**

20h30

→ *À l'église*

www.musiquedanslegresivaudan.net

JUILLET

JEUDI 3 JUILLET

CINÉTOILES

**Animation musicale à partir
de 18h30**

Film "Un p'tit truc en plus"

à 21h45

→ *Parc de la mairie*

Gratuit

**VENDREDIS
11, 18 et 25 JUILLET**

**LECTURES AU PARC AVEC
LES BIBLIOTHÉCAIRES DE LA
MÉDIATHÈQUE**

De 10h30 à 11h00

→ *Parc de la mairie*

Gratuit

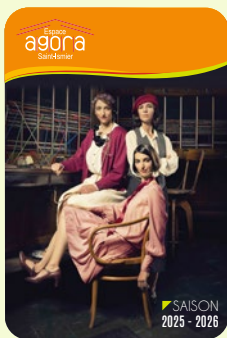
AOÛT

SAMEDI 30 AOÛT

FORUM DES ASSOCIATIONS

9h00-12h00

→ *Espace Agora*



Saint-Ismier